

"Prélude à l'Europe" dans Die Welt (11 août 1952)

Légende: Le 11 août 1952, commentant l'installation la veille à Luxembourg de la Haute Autorité de la CECA, le quotidien allemand Die Welt met en lumière l'importance politique et économique de la construction européenne.

Source: Die Welt. Unabhängige Tageszeitung. Hrsg. SCHULTE, Heinrich ; Herausgeber KOMMA, Albert. 11.08.1952, n° 184; 7. Jg. Hamburg: Die Welt. "Europäisches Präludium", p. 2.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/prelude_a_l_europe_dans_die_welt_11_aout_1952-fr-b7755cfe-b343-4922-9b18-4722b5847970.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Prélude à l'Europe

Wk. – La première session de la Haute Autorité a donné le coup d'envoi aux activités de l'organisation du Plan Schuman. Face aux tâches et aux objectifs de cette organisation, tous ceux à qui la création d'un organisme européen assurant une existence dans la dignité, la paix et la liberté tient à cœur, ne peuvent que souhaiter bonne chance et réussite à la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Qu'on ne s'y méprenne pas; la chance devra être du côté de cette institution pour qu'elle réussisse dans sa tâche. L'expérience qui va être tentée n'a aucun précédent dans l'histoire et, comme toute autre expérience, la Communauté du charbon et de l'acier n'est pas dénuée de risques.

Il nous faut prendre pleinement conscience de l'enjeu. Trois points revêtent une importance décisive: tout d'abord, après une guerre inhumaine, on s'efforce de rassembler au sein d'une Communauté chapeautant l'industrie lourde et, partant aussi le potentiel d'armement, des Etats qui, il y a quelques années encore, s'affrontaient en tant qu'adversaires acharnés. Chacun des membres de cette Communauté doit pouvoir jouir d'une sécurité maximale, garantie par une étroite collaboration; au contrôle se substitue la coopération, qui jette les bases d'une égalité des droits effective pour tous les partenaires. C'est là une des fonctions politiques essentielles du Plan Schuman.

Ensuite, on tente de créer, dans les secteurs de l'acier et du charbon, une union douanière, englobant les principaux producteurs du continent et constituant le troisième producteur mondial derrière les Etats-Unis et l'Union soviétique. Cette union douanière portera sur un cinquième de la production mondiale d'acier et un sixième de la production mondiale de charbon et constituera dès lors un facteur décisif de la politique et de l'économie mondiales. Ce facteur ne pourra cependant atteindre tout son poids qu'à travers une union à laquelle ne saurait se substituer la simple addition, évitant leur étroite interdépendance, des potentiels de production des six Etats signataires du traité de la CECA. A cela s'ajoute que la constitution de cette union douanière partielle représente, même si elle se limite pour l'instant à un territoire retreint, la première grande tentative de résoudre concrètement le problème, vieux de plusieurs décennies, d'une union douanière européenne. Pour la première fois, nous sortons de la sphère des débats théoriques pour passer à l'action.

Enfin, pour la première fois dans l'histoire de l'Europe, une institution supranationale voit le jour, ce que Monnet a clairement mis en évidence lors de la séance d'inauguration de la Haute Autorité. Dans cette institution, nul n'est lié par les directives de son gouvernement; nul n'est autorisé à tenter, dans ce cadre, d'imposer de telles directives. Les membres de la Haute Autorité sont les premiers agents européens.

Il ne s'agit donc pas seulement ici de créer une organisation internationale au sens usuel du terme. Supranational n'est pas synonyme d'international.[sic] Les institutions supranationales sont les dépositaires des droits souverains qui leur ont été transmis par les Etats membres de l'Union. Ici naît une nouvelle forme juridique pour les relations entre les Etats, empruntée au traité de la Communauté européenne de défense. C'est sous cette forme juridique que pourront se constituer, sans trop tarder souhaitons-le, les Etats-Unis d'Europe. Si l'organisation de la CECA fait ses preuves, il y a fort à parier que l'Europe se développera dans cette direction.

L'entrée en fonction de la Haute Autorité n'est que le premier pas vers la réalisation de la CECA, rien de plus, et il faut s'attendre encore à bien des difficultés, et même à des crises. Les sceptiques, mais aussi les détracteurs de la CECA, ne devraient pas simplement voir dans ces crises la confirmation de leurs prédictions pessimistes. Ils devraient plutôt se dire que, si cette expérience venait à échouer, l'Europe libre perdrait une chance de s'affirmer. Or, elle ne dispose pas de beaucoup de chances de cette nature.